

15 juin 2021
Bruxelles (Belgique)

Faire progresser un partenariat dynamique

1. Nous, dirigeants du Canada et de l'Union européenne (UE), nous nous sommes réunis ce jour pour confirmer l'importance que revêtent les relations entre le Canada et l'UE dans un contexte mondial en mutation. Ces dernières années, le Canada et l'UE sont devenus des partenaires de plus en plus proches, liés par des intérêts communs, des valeurs démocratiques et de solides liens entre les peuples. Ce partenariat stratégique est plus important que jamais dans le contexte géopolitique difficile actuel et à l'heure où nous réfléchissons à la meilleure manière de coopérer afin de surmonter la pandémie de COVID-19 et de parvenir à une reprise durable, inclusive et axée sur les personnes. Près de cinq ans après la signature de l'Accord économique et commercial global (AECG) et de l'Accord de partenariat stratégique (APS), nous entendons donner un nouvel élan à notre coopération afin de nous rendre plus forts et de nous aider à apporter prospérité et sécurité à nos peuples.
2. Nous nous engageons à travailler main dans la main - dans l'intérêt des Canadiens, des Européens et de la communauté internationale – sur les thèmes suivants : i) mettre un terme à la pandémie de COVID-19 et stimuler une reprise mondiale équitable et durable, ii) lutter contre les changements climatiques et protéger l'environnement, iii) tirer parti des possibilités qu'offrent le commerce, la technologie et l'innovation pour un avenir meilleur, plus vert et plus durable pour tous, et iv) promouvoir les valeurs démocratiques communes, ainsi que la paix et la sécurité internationales.
3. Conscients de l'importance que revêt la coopération multilatérale afin de relever les défis mondiaux urgents auxquels nous sommes confrontés et de mettre en œuvre le programme de développement durable à l'horizon 2030, nous déploierons des efforts résolus pour défendre l'ordre international fondé sur des règles et centré sur les Nations unies, et pour renforcer et réformer le système multilatéral lorsque cela est nécessaire. Nous souhaitons également renforcer une coopération transatlantique étroite.

Mettre un terme à la pandémie de COVID-19 et stimuler une reprise mondiale durable

4. Mettre un terme à la pandémie de COVID-19 reste notre priorité absolue, la pandémie continuant de peser lourdement sur la vie quotidienne de tous à travers le monde. Nous sommes déterminés à intensifier les efforts

9/9/24, 2:53 PM

Sommet Canada-Union européenne – Déclaration conjointe | Premier ministre du Canada

multilatéraux afin de contribuer à assurer un accès universel, équitable et abordable aux vaccins, diagnostics et traitements COVID-19 grâce au dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. Nous saluons l'engagement du G7 à partager au moins 870 millions de doses de vaccins directement au cours de l'année à venir, ciblant ceux qui ont le plus besoin d'aide, en plus de nos engagements financiers. Nous considérons le processus de vaccination non comme une course entre pays, mais comme une course contre la montre. Nous continuerons à soutenir le mécanisme de garantie de marché mis en place dans le cadre de COVAX axé sur les pays à revenu faible et intermédiaire, et le renforcement des capacités de production afin d'accroître et de diversifier l'offre de vaccins contre la COVID-19, tout en maintenant des chaînes d'approvisionnement ouvertes et sûres. Les exportations de l'UE ont joué un rôle essentiel dans le cadre du plan de vaccination du Canada, particulièrement au cours des premiers mois cruciaux de la période de vaccination.

5. Nous coordonnerons les efforts visant à renforcer l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et, plus généralement, l'architecture mondiale de sécurité sanitaire. Nous saluons les résultats du sommet mondial du G20 sur la santé qui s'est tenu à Rome le 21 mai ceux de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) qui s'est tenue à Genève du 24 mai au 1 juin, y compris la création d'un Groupe de travail des États Membres sur le renforcement des capacités de l'OMS pour les mesures et interventions d'urgences sanitaires. La priorité du Groupe de travail sera d'évaluer les avantages découlant de l'élaboration d'une convention, d'un accord ou d'un autre instrument international sur les mesures et interventions face aux pandémies et de présenter un rapport qui sera examiné lors de la session extraordinaire de l'Assemblée de la santé, qui se tiendra du 29 novembre au 1^{er} décembre 2021 au siège de l'OMS. Nous agissons de concert pour faciliter le commerce des produits médicaux essentiels, notamment dans le cadre de l'initiative de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le commerce et la santé. Nous nous efforcerons d'intégrer le concept « Une seule santé » promu par l'OMS, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) dans tous les processus pertinents d'élaboration des politiques.
6. Nous renforcerons notre collaboration afin d'améliorer le bien-être de nos populations respectives dans le contexte de l'après-pandémie en lançant, dans le cadre de l'APS, un nouveau dialogue Canada-UE sur la santé. Cela permettra de renforcer la cohérence et la visibilité de la coopération entre le Canada et l'UE dans le domaine de la santé dans des contextes multilatéraux, et d'établir un partenariat plus solide en matière de santé. Nous conjuguerons nos efforts pour

partager des informations, échanger des bonnes pratiques, recenser les menaces sanitaires nouvelles et émergentes, approfondir notre compréhension mutuelle des questions de santé, y compris en matière de santé mentale, et nous nous efforcerons de faire avancer des intérêts communs afin de mieux protéger la santé et la sécurité de nos populations.

7. Nous orienterons la reprise mondiale vers des économies vertes, innovantes, inclusives et résilientes, et vers la création d'emplois décents. Nous coordonnerons notre réponse macroéconomique face aux effets de la crise de la COVID-19 et coopérerons afin de rendre les chaînes d'approvisionnement mondiales plus résilientes et durables. Nous sommes conscients que de nombreux pays à faible revenu ont besoin de moyens supplémentaires pour surmonter les répercussions économiques de la pandémie. Nous soutenons les efforts déployés au niveau mondial afin de fournir une aide financière immédiate, de remédier aux vulnérabilités liées à l'endettement et de stimuler l'accroissement de l'investissement privé. Nous sommes résolus à lutter contre les flux financiers illicites et à parvenir à une solution consensuelle au niveau mondial sur une réforme de l'architecture fiscale internationale d'ici à la mi-2021, au sein de l'OCDE, conformément aux engagements pris au sein du G7/G20. Nous restons déterminés à faire en sorte que les déplacements reprennent entre l'UE et le Canada, dès que cela pourra se faire en toute sécurité.

Lutter contre les changements climatiques et protéger l'environnement

8. Nous soulignons la nécessité d'intensifier l'action entreprise à l'échelle mondiale et de fournir des réponses plus coordonnées afin de relever les défis urgents et interdépendants liés aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, comme indiqué dans l'Engagement des dirigeants pour la nature, adopté en septembre 2020.
9. Nous sommes déterminés à atteindre, avec d'autres pays, le résultat le plus ambitieux possible lors de la 26^e conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 26) à venir, afin que le monde reste sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Nous sommes résolus à jouer un rôle moteur au niveau mondial en vue de parvenir à ce résultat, notamment en poursuivant les réunions ministérielles annuelles sur l'action pour le climat que coprésident le Canada et l'UE, avec la Chine. Nous montrons également l'exemple en faisant en sorte que nos économies deviennent neutres sur le plan climatique d'ici à 2050 et nous agissons ensemble afin de soutenir et d'inspirer d'autres pays sur la voie de la neutralité climatique et de la résilience. Nous mettrons en œuvre intégralement et rapidement nos objectifs renforcés

de réduction des émissions pour 2030 / contributions déterminées au niveau national et convenons de l'importance pour toutes les parties de présenter des stratégies à long terme dans les meilleurs délais. Nous renforcerons notre collaboration afin de promouvoir des mesures et des technologies visant à soutenir une transition énergétique juste, la réduction des émissions de méthane, la finance et la mobilité durables, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques. Compte tenu du rôle que joue la tarification du carbone en tant que moyen puissant et efficace de prendre des mesures en matière de changements climatiques, nous avons proposé dans nos plans climatiques respectifs des approches renforcées en matière de tarification du carbone, tout en nous attaquant au risque de fuite de carbone. Nous restons déterminés à intensifier nos efforts afin d'atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars par an en matière de financement de l'action climatique jusqu'en 2025, et à accroître la part des financements contribuant à l'action en faveur de l'adaptation aux changements climatiques. Estimant que la poursuite des investissements mondiaux dans la production d'électricité à partir de charbon sans dispositif d'atténuation est incompatible avec l'objectif consistant à garder à portée de main la limitation de la hausse de la température mondiale à 1,5 degrés Celsius, nous soulignons que les investissements internationaux dans le charbon sans dispositif d'atténuation doivent cesser dès à présent et appelons à des efforts mondiaux pour éliminer progressivement le recours à ce type de charbon dans la production d'énergie. Nous sommes déterminés à prendre des mesures concrètes pour mettre un terme, d'ici à la fin de 2021, aux nouvelles aides publiques directes à la production internationale d'électricité à partir de charbon thermique sans dispositif d'atténuation dans les pays tiers.

10. Nous œuvrerons à l'adoption, lors de la prochaine conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15), d'un cadre mondial ambitieux pour la conservation, la protection et le rétablissement de la biodiversité, ainsi que de résultats ambitieux lors du sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, afin d'ouvrir la voie à une transformation mondiale vers des systèmes alimentaires durables. Nous accorderons une attention particulière à la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, en lançant des actions aux niveaux national et international. Nous intensifierons en outre notre coopération en matière d'économie circulaire et d'utilisation efficace des ressources naturelles, et nous nous emploierons à mettre en place un cadre multilatéral ambitieux pour la bonne gestion des produits chimiques et des déchets. Nous œuvrerons à la conclusion d'un nouveau traité mondial sur les matières plastiques, intégrant une approche fondée sur le cycle de vie, y compris pour lutter contre la pollution des océans par les plastiques.

11. Nous insistons sur la nécessité de restaurer les océans et les mers, y compris en préservant leurs ressources, afin qu'ils soient plus propres, plus sains et utilisés de manière plus durable. Nous promouvons également la transition vers une économie bleue durable, tout en œuvrant au maintien d'une dynamique mondiale dans la lutte contre les déchets marins. Ce jour, nous lançons un Forum relatif au partenariat sur les océans dans le cadre de la déclaration Canada-UE concernant le partenariat sur les océans, afin de renforcer la coopération, y compris avec les parties prenantes, sur la promotion de la durabilité des océans au moyen d'initiatives conjointes. Nous cherchons également à réaliser, lors de la deuxième conférence des Nations unies sur les océans, qui se tiendra à Lisbonne en 2022, des progrès substantiels sur la conservation et l'exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines. Enfin, nous poursuivons nos efforts afin de conclure dès que possible, dans le cadre de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), un nouvel accord ambitieux portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

Tirer parti des possibilités qu'offrent le commerce, la technologie et l'innovation

12. Le commerce, la technologie et l'innovation peuvent contribuer grandement à rendre meilleur notre avenir économique, notamment par des améliorations en matière de durabilité et la création d'emplois, et à relever les nombreux défis mondiaux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Nous réaffirmons notre ferme soutien au système commercial multilatéral fondé sur des règles et au rôle indispensable que joue l'OMC pour faciliter et préserver un environnement commercial international ouvert, inclusif, libre, équitable et transparent. Nous œuvrerons ensemble au renforcement et à la modernisation de l'OMC, notamment par une coopération étroite au sein du groupe d'Ottawa composé de pays attachés aux mêmes principes. Nous nous efforçons de relever les défis spécifiques qui mettent à l'épreuve le système commercial multilatéral, de créer des conditions de concurrence équitables, d'accroître la contribution du commerce à la création d'emplois, à la croissance verte et au développement durable, et d'assurer le bon fonctionnement de l'organe d'appel dans le règlement des différends commerciaux. Nous nous attacherons à mettre en place des initiatives de réforme concrètes, réalistes et pragmatiques dans la perspective de la 12^e conférence ministérielle de l'OMC.
13. L'AECG est un accord global qui fixe la barre très haut; avec ses dispositions rigoureuses en matière d'environnement et de travail, nos échanges commerciaux sont plus durables et inclusifs que jamais. Nous nous félicitons des

résultats positifs obtenus après près de quatre ans d'application provisoire de l'AECG. L'AECG aide nos citoyens et nos entreprises à saisir les possibilités offertes par nos relations commerciales et économiques et peut contribuer notablement à une reprise socioéconomique durable et inclusive après la COVID-19. Le Canada et l'UE continueront à œuvrer ensemble à la mise en œuvre des recommandations de l'AECG visant à promouvoir la participation des PME au commerce international et à faire progresser l'autonomisation économique des femmes et l'égalité entre les genres. Dans le cadre de l'AECG, le Canada et l'UE coopèrent également pour faire face aux changements climatiques et à d'autres défis environnementaux mondiaux. Par exemple, nous lançons ce jour une série d'événements conjoints visant à promouvoir la durabilité, la gestion environnementale et les actions en faveur du climat dans l'agriculture, dans le cadre du dialogue sur l'agriculture mené au titre de l'AECG. Nous restons fermement déterminés à assurer la mise en œuvre intégrale et effective de l'AECG.

14. Assurer la sécurité des chaînes de valeur des minerais et métaux critiques – qui sont essentiels à la transition vers une économie numérique et neutre pour le climat, ainsi qu'à la création et au soutien d'emplois de qualité pour demain – constitue une priorité commune. Afin de diversifier les sources d'intrants importants de l'économie verte et numérique au détriment des producteurs moins attachés aux mêmes principes et de favoriser la compétitivité des chaînes d'approvisionnement Canada-UE, nous mettons en place ce jour un partenariat stratégique Canada-UE sur les matières premières, axé sur le renforcement : de la sécurité et de la durabilité du commerce et des investissements; de l'intégration des chaînes de valeur des matières premières; de la collaboration en matière de science, de technologie et d'innovation; ainsi que des critères et normes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
15. Le Canada et l'UE approfondiront la coopération numérique dans le cadre du dialogue numérique Canada-UE et du partenariat mondial pour l'intelligence artificielle (PMIA), en tirant parti des outils numériques afin de promouvoir une reprise durable au sortir de la COVID-19, y compris au moyen de réglementations numériques souples. Résolus à soutenir un internet libre, sûr et ouvert, nous soutenons conjointement des normes et approches réglementaires mondiales en matière de commerce et de technologies numériques, en particulier en ce qui concerne les droits d'auteur, les plateformes et la certification numérique, les réseaux 5G et 6G sécurisés, les chaînes de blocs, la cybersécurité et une intelligence artificielle digne de confiance. Nous continuerons à promouvoir un environnement en ligne plus sûr, notamment en luttant contre la désinformation et les discours de haine en ligne. Nous soutenons une coopération étroite en matière de protection des données et

poursuivrons notre coopération en vue de faciliter la sécurité et la sûreté des flux de données transfrontières à travers des garanties solides en matière de sécurité et de respect de la vie privée. Cela nous aidera à tirer parti des avantages de l'économie numérique.

16. La coopération en matière de recherche et d'innovation entre les institutions canadiennes et européennes a été une grande réussite et nous a aidé à mieux relever les défis mondiaux, à stimuler la compétitivité de nos économies et à créer des emplois décents. Nous continuerons à renforcer notre coopération bilatérale dans le cadre d' « Horizon Europe », y compris en lançant des discussions exploratoires en vue d'une association éventuelle du Canada au programme, ainsi que dans le cadre de Copernicus et des programmes canadiens pertinents, l'accent étant mis en particulier sur le soutien aux transitions verte et numérique, y compris la coopération dans les domaines de l'hydrogène et de l'intelligence artificielle ainsi que dans le domaine quantique. Les échanges dans le domaine de l'enseignement supérieur dans le cadre d'Erasmus + continueront de contribuer à l'internationalisation et à la qualité des systèmes éducatifs ainsi qu'à des contacts interpersonnels durables. Une telle coopération est vitale pour assurer la croissance à long terme de nos économies et le bien-être de nos citoyens. Nous nous réjouissons à la perspective de saisir d'autres possibilités pour favoriser l'échange transfrontière de connaissances, mettre en place des partenariats commerciaux stratégiques et développer conjointement les industries dont nous avons besoin pour un avenir durable et inclusif.
17. Le Canada et l'UE mesurent les avantages socioéconomiques de l'espace et l'importance que revêtent les systèmes spatiaux et la collaboration internationale pour relever les défis mondiaux, tels que la crise climatique, une attention particulière étant accordée aux incidences sur l'Arctique. Nous avons la volonté commune de veiller à ce que l'espace reste exempt de conflits, de manière à ce que toute l'humanité puisse tirer parti de l'exploration et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Dans le cadre des Nations unies et d'autres enceintes multilatérales, nous continuerons à renforcer notre coopération dans le domaine spatial, y compris en matière de services et d'applications de navigation satellitaire, d'échange de données d'observation de la Terre, et de comportements responsables afin d'assurer la sûreté, la sécurité et la durabilité de l'espace, et nous envisagerons de nouveaux domaines de coopération. Nous continuerons par ailleurs à réfléchir de nouvelles possibilités de procéder à des échanges réguliers sur les questions spatiales.

Promouvoir les valeurs démocratiques, la paix et la sécurité

18. Nous continuerons à coopérer étroitement à la promotion de la paix et de la sécurité internationales ainsi que de nos valeurs communes, y compris la défense des droits de la personne, l'égalité de genre, la liberté des médias, la démocratie libérale, l'état de droit et l'ordre international fondé sur des règles. Face aux menaces croissantes qui pèsent sur les institutions et processus démocratiques, nous ferons progresser la coopération dans des cadres tels que le mécanisme de réponse rapide du G7 afin de lutter contre l'ingérence étrangère et la désinformation, de renforcer notre résilience face à ces actions et de soutenir nos partenaires dans leurs efforts. Nous coordonnerons l'action diplomatique afin de prévenir et de décourager les cyberactivités et menaces hybrides malveillantes, et d'y réagir. Nous nous déclarons vivement préoccupés par le recours à des arrestations ou détentions arbitraires, y compris à des fins politiques, et nous sommes déterminés à poursuivre la coopération conformément à la déclaration contre la détention arbitraire dans les relations d'États à États. Nous réaffirmons qu'il est essentiel de respecter le droit international de la mer, en particulier la CNUDM, et sommes résolus à maintenir des routes maritimes libres et ouvertes. Nous coordonnerons également nos réactions face aux crises humanitaires internationales. Nous continuerons à coopérer en matière de sanctions, y compris de sanctions en matière de droits de la personne, et à collaborer afin d'éviter et, lorsque cela est inévitable, d'atténuer au maximum toute incidence négative involontaire potentielle.
19. Nous coopérerons étroitement pour répondre aux préoccupations et aux défis communs auxquels nous sommes confrontés en lien avec la Chine et la Russie, et nous échangerons sur un engagement avec ces pays lorsque cela est possible et dans notre intérêt mutuel. Le Canada a une nouvelle fois remercié l'UE pour son soutien sans faille concernant la détention arbitraire par la Chine des Canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor. Nous réaffirmons notre soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, notamment à travers nos politiques de non-reconnaissance de l'annexion illégale de la péninsule de Crimée. Nous continuerons à coordonner nos efforts au sein du Groupe de soutien du G7 en faveur de l'Ukraine à Kiev et à soutenir l'Ukraine sur la voie des réformes. Nous réaffirmons notre soutien au peuple biélorusse et à ses appels en faveur d'une Biélorussie démocratique et juste, tout en poursuivant notre coordination en ce qui concerne nos mesures fortes en réponse aux récentes actions éhontées et inacceptables des autorités biélorusses, y compris par de nouvelles mesures restrictives. Nous sommes résolus à approfondir encore la coopération et le dialogue sur les grandes questions régionales, notamment en ce qui concerne le Proche-Orient, la Méditerranée orientale, la région indo-

9/9/24, 2:53 PM

Sommet Canada-Union européenne – Déclaration conjointe | Premier ministre du Canada

pacifique, le Myanmar/la Birmanie, l'Iran/le plan d'action global commun, l'Afrique, notamment la région du Sahel, et le Venezuela.

20. Nous nous félicitons vivement de l'invitation faite au Canada de participer au projet CSP sur la mobilité militaire, la première participation d'un pays ne faisant pas partie de l'UE, avec les États-Unis et la Norvège, et une nouvelle étape importante vers un partenariat plus étroit entre l'UE et le Canada dans les domaines de la sécurité et de la défense. Les contributions de longue date apportées par le Canada aux missions et opérations de gestion de crise de l'UE, ainsi que notre dialogue bilatéral annuel sur la sécurité et la défense, témoignent de notre engagement commun à coopérer étroitement pour faire face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Nous soutenons également l'approfondissement de la coopération entre l'UE et l'OTAN aux niveaux politique et opérationnel, dans le but de renforcer un partenariat stratégique UE-OTAN approfondi, mutuellement bénéfique, et dans lequel les deux parties se renforcent mutuellement, œuvrant avec tous les États membres de l'UE et tous les alliés de l'OTAN, et pour leur bien à tous.
21. L'Arctique se réchauffe à un rythme plus rapide que la moyenne mondiale, ce qui nécessite une action concertée urgente afin d'éviter de nouveaux effets néfastes. Dans le même temps, nous reconnaissons que le développement durable est nécessaire pour que la région reste économiquement dynamique pour ses habitants. Les possibilités économiques accrues ont suscité un regain d'intérêt géopolitique et nous soulignons la nécessité de faire en sorte que l'Arctique demeure une région de paix et de coopération constructive. Compte tenu du rôle joué par le Canada en tant que nation arctique et dans la perspective de la mise à jour de la politique arctique de l'UE, nous réaffirmons notre détermination à renforcer notre coopération sur les questions arctiques. Nous continuerons à échanger des informations sur l'évolution de la situation dans la région et nous nous engageons à lutter énergiquement contre les effets des changements climatiques, notamment par une coopération accrue en matière de science et de recherche. Nous continuerons à veiller à ce que les droits des peuples autochtones soient protégés conformément à la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.
22. Nous réaffirmons notre engagement à conclure au plus vite un nouvel accord entre le Canada et l'UE sur les données des dossiers passagers (PNR). Nous reconnaissons l'importance de cet accord pour fournir une base solide en ce qui concerne le transfert et l'utilisation des données PNR pour prévenir et lutter contre le terrorisme et la grande criminalité tout en respectant le droit à la vie privée et la protection des données personnelles.
23. Travaillant ensemble, le Canada et l'UE ont à la fois l'occasion et la responsabilité d'adopter à l'égard de notre collaboration une approche centrée sur les

personnes, afin d'améliorer la vie de nos populations et de celles que nous cherchons à aider à travers le monde. Nous espérons et nous croyons que les initiatives concrètes que nous annonçons ce jour contribueront dans une large mesure à un monde post-pandémique plus écologique, plus durable, plus innovant, plus inclusif, plus démocratique, plus équitable et plus sûr.

ANNEXE

Le Canada et l'UE s'emploieront par ailleurs à :

I. Mettre un terme à la pandémie de COVID-19 et stimuler une reprise mondiale durable

- Soutenir les efforts accomplis par l'intermédiaire de l'accélérateur ACT pour identifier les obstacles dans : la production et la distribution de vaccins et d'autres produits liés à la COVID-19; le développement de l'octroi volontaire de licences; et la promotion des pôles et partenariats de production;
- Lancer un nouveau dialogue de haut niveau entre le Canada et l'UE afin d'approfondir la coopération bilatérale sur des questions de santé plus vastes, dans le cadre de l'article 14 de l'accord de partenariat stratégique (APS);
- S'efforcer d'intégrer le concept « Un monde, une santé » que promeuvent l'OMS, la FAO, l'OIE et le PNUE dans tous les processus d'élaboration des politiques concernés;
- Poursuivre les efforts conjoints en faveur d'une coordination mondiale en vue de la mise en place d'un système international commun permettant la reprise des voyages internationaux en toute sécurité;
- Envisager de futures actions en matière de recherche et d'innovation contre les effets des pandémies;
- Faire face à la menace mondiale croissante que représente la résistance aux antimicrobiens dans tous les pays au moyen d'une approche coordonnée, multisectorielle et inclusive, fondée sur le concept « Un monde, une santé », dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030, afin de contribuer à renforcer la couverture sanitaire universelle et les systèmes de santé mondiaux, ainsi que la prévention de futures pandémies et la préparation à celles-ci;
- Plaider en faveur de la mise en œuvre rapide et transparente du cadre commun du G20/Club de Paris pour le traitement de la dette des pays éligibles;
- Encourager les partenaires à étudier les possibilités d'affecter les droits de tirage spéciaux non utilisés du FMI aux pays vulnérables et à faible revenu; et
- Coopérer, dans le cadre de la plateforme Canada-UE sur les migrations, afin d'échanger les bonnes pratiques sur divers aspects de la politique migratoire.

II. Lutter contre les changements climatiques et protéger l'environnement

- Échanger sur les approches respectives concernant la tarification du carbone et des ajustements carbone aux frontières compatibles avec les règles de l'OMC;
- Approfondir encore la coopération en matière de transition énergétique sur la base des résultats du dialogue de haut niveau Canada-UE sur l'énergie prévu le 25 juin 2021, notamment en ce qui concerne l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne en mer et l'hydrogène, en particulier issu de ressources renouvelables;
- Co-diriger la nouvelle initiative ministérielle sur l'énergie propre intitulée « Empowering People: Skills & Inclusivity for Just Transitions » lancée le 1^{er} juin 2021;
- Continuer de co-organiser, avec la Chine, la réunion ministérielle sur l'action pour le climat afin de faire progresser les objectifs de l'accord de Paris et d'œuvrer en faveur d'une plus grande ambition internationale en matière de climat;
- Travailler ensemble sur l'initiative « Grande muraille verte » au Sahel;
- Lancer une série d'événements conjoints visant à promouvoir la durabilité, la gestion environnementale et les actions en faveur du climat dans l'agriculture, dans le cadre du dialogue sur l'agriculture mené dans le cadre de l'AECG;
- Continuer à travailler ensemble dans le cadre de l'alliance mondiale pour une économie circulaire et une utilisation efficace des ressources (GACERE), notamment en facilitant éventuellement la tenue de sa première réunion de haut niveau lors du forum mondial sur l'économie circulaire organisé par le Canada du 13 au 15 septembre 2021;
- Coopérer dans la lutte contre la déforestation dans le cadre de l'alliance pour la conservation des forêts tropicales humides;
- Poursuivre les efforts conjoints en faveur d'une mobilité durable et intelligente aux niveaux bilatéral et multilatéral, y compris en élaborant des normes et des objectifs communs et en échangeant les bonnes pratiques en matière de solutions numériques et de nouvelles technologies;
- Coopérer en matière d'indicateurs de taxonomie durable et d'outils de reporting;
- Unir nos forces pour mener un programme ambitieux en matière d'environnement à l'OMC comprenant des initiatives et actions qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux; et
- Promouvoir conjointement la transition vers une économie bleue durable, y compris les activités pertinentes liées au transport maritime et au tourisme.

III. Tirer parti des possibilités qu'offrent le commerce, la technologie et l'innovation

- Finaliser les négociations et adopter le premier accord de reconnaissance mutuelle dans le domaine des qualifications professionnelles dans le cadre de l'AECG, couvrant la profession d'architecte, afin de faciliter le commerce des services professionnels entre le Canada et l'UE;
- Œuvrer à la conclusion d'un accord de reconnaissance mutuelle sur les programmes relatifs aux opérateurs économiques agréés afin de sécuriser davantage la chaîne d'approvisionnement et de faciliter les échanges entre le Canada et l'UE;
- Organiser un événement conjoint autour du quatrième anniversaire de l'AECG en septembre 2021 afin d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) à tirer pleinement parti des avantages de l'AECG;
- Organiser le sommet de l'AECG sur les technologies propres au Canada en 2022, afin d'examiner comment l'AECG peut contribuer à la transition écologique des économies du Canada et de l'UE;
- S'efforcer de développer une coopération administrative mutuellement bénéfique dans le domaine de la TVA/taxe sur les biens et services afin de lutter contre la fraude fiscale, en particulier dans le secteur du commerce électronique, ainsi que de promouvoir une concurrence loyale et le commerce des entreprises légitimes;
- Discuter de la reconnaissance mutuelle des agréments des équipements marins;
- Engager des discussions exploratoires sur les modalités d'association éventuelle du Canada au programme-cadre pour la recherche « Horizon Europe », et promouvoir des initiatives conjointes et coordonnées entre partenaires canadiens et européens dans les domaines de la science, de la recherche et de l'innovation;
- Approfondir la coopération numérique dans le cadre du dialogue numérique Canada-UE et du partenariat mondial sur l'intelligence artificielle et tirer parti des outils numériques et du commerce électronique afin de contribuer à promouvoir une reprise et une croissance post-COVID-19 durables, en particulier au moyen de réglementations numériques souples; et
- Renforcer encore la coopération dans les domaines liés à l'espace et explorer de nouvelles possibilités pour des échanges, y compris par la tenue d'une rencontre à haut niveau entre le Canada et l'UE.

IV. Promouvoir les valeurs démocratiques, la paix et la sécurité

- S'employer à faire progresser la mise en œuvre du programme mondial sur les femmes, la paix et la sécurité et du programme pour la jeunesse, la paix et la sécurité;

9/9/24, 2:53 PM

Sommet Canada-Union européenne – Déclaration conjointe | Premier ministre du Canada

- Coopérer au sein des Nations unies à la mise en place d'un programme d'action pour faire progresser le comportement responsable des États dans le cyberspace;
- Œuvrer, dans le cadre du mécanisme de réponse rapide du G7, à renforcer et à mutualiser nos capacités d'analyse et notre connaissance de la situation des menaces étrangères pesant sur nos institutions démocratiques, ainsi que les instruments envisageables pour infliger des coûts aux auteurs de telles menaces;
- Continuer à participer de manière constructive aux institutions multilatérales telles que le Conseil des droits de l'homme et la Commission de consolidation de la paix des Nations unies afin de traiter les questions clés et émergentes en matière de droits de la personne;
- Conclure l'arrangement administratif entre le projet CSP sur la mobilité militaire et le Canada;
- Poursuivre la coopération dans les opérations de soutien de la paix au moyen de contributions canadiennes aux missions et opérations de gestion de crise de l'UE;
- Redoubler d'efforts afin de conclure le nouvel accord entre le Canada et l'UE sur les données des dossiers passagers (PNR) dès que possible; et
- Continuer à coopérer étroitement dans le cadre du Conseil de l'Arctique.

Produit connexe

- [Le premier ministre conclut un Sommet Canada-Union européenne productif \(/fr/nouvelles/communiqués/2021/06/15/premier-ministre-conclut-sommet-canada-union-europeenne-productif\)](https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2021/06/15/premier-ministre-conclut-sommet-canada-union-europeenne-productif)